

Compte-rendu de la réunion du Comité de Proximité du secteur 4 du 12 juin 2017

Présents : Adjoint : T.Martin, Y Viremouneix
Elues : C.Morin-Messabel, G De la Roncière
Correspondants : MP. Mazelier, P.Francillon, Y.Jaillard, A.Vidal
Correspondante du Progrès : B.DelRizzo

35 personnes présentes à cette réunion.

La sécurité à Dardilly :

La Gendarmerie, représentée par l'Adjudant-Chef Benoit AC'H a fait part à l'assistance des nuisances mais surtout des risques encourus sur la commune.

Il a dans un premier temps présenté son équipe composée de 24 militaires, avec à sa tête le Lieutenant R Woerth.

Après un bilan des cambriolages croissants (42 depuis janvier), il a insisté sur la nécessité d'appeler la police municipale ou la gendarmerie dès qu'un événement anormal est constaté. Il faut préférer le 17 au n° de la gendarmerie ou au 112.

Il a par ailleurs rappelé l'existence de la « participation citoyenne » mise en place par la mairie, la gendarmerie et la police municipale. Le but est de remonter toute anomalie constatée sur le terrain. Des correspondants peuvent enregistrer en complément de la gendarmerie (hors urgences) des événements détectés par les habitants.

L'objectif est de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement. Il faut adopter une attitude de vigilance et de solidarité de voisinage.

Il n'est pas question de se substituer à la gendarmerie, seule habilitée à intervenir.

L'opération Tranquillité vacances, qui fonctionne bien, est aussi un bon moyen pour compléter la dissuasion.

Parmi les conseils, l'Adjudant-Chef AC'H préconise de ne rien laisser à portée des cambrioleurs pour leur faciliter la tâche : échelle, outils...

Pas de clés sous le pot de fleur, pas de courrier accumulé dans la boîte à lettres.

Faire ouvrir les volets par des voisins. Préférer un éclairage à détection de présence.

Pas de message sur le répondeur. Enfin avoir du bon sens pour ne pas faire comprendre que la maison n'est pas habitée.

Et même si elle est habitée, ne pas laisser la porte d'entrée ouverte si on se trouve à l'opposé dans le jardin. Ne pas laisser les clés du véhicule en évidence. Ne pas laisser (même en cas de fortes chaleurs) de fenêtre ouverte, par laquelle on pourrait s'introduire.

Par ailleurs, photographier ses objets de valeur est un bon réflexe pour faciliter leur identification s'ils sont retrouvés.

En résumé : adopter le principe des 3S : Sécuriser, Surveiller, Signaler en appelant le 17 si nécessaire.

Attention aux nuisances sonores qui engendrent des conflits de voisinage.
Les feux de végétaux sont interdits.

15 caméras de vidéo protection sont installées sur la commune. 2 supplémentaires sont prévues au carrefour de Montcourant. Les images conservées 15 jours sont utiles à la gendarmerie en cas de recherche.

La Beffe :

Le groupe avait demandé de sécuriser le chemin de la Beffe entre le fameux caniveau et Tournebride en y installant une zone 30 Km/h. Les deux élus présents y sont favorables, mais ne voient pas la possibilité de réaliser une ligne blanche continue dans le virage.

Pour réduire la vitesse dans la descente entre Montcourant et le caniveau, un comptage peut être mis en place avant l'installation éventuelle d'un radar pédagogique.

La commune ne curera plus les fossés dont Tournebride a la charge.

Les vans ne doivent pas stationner sur le parking public.

Les chevaux sont interdits sur le chemin de la Beffe.

Traîne-cul :

Le radar pédagogique existant ne semble d'aucune utilité selon les riverains.

Il faudrait revenir au projet de l'alternat ou de ralentisseurs.

L'idée de buser le fossé et de le couvrir pour en faire un cheminement piéton ne semble pas réaliste selon les élus présents.

Une réunion est prévue avec AP2R pour voir leur financement des travaux sur la commune.

Le chemin sera fermé tout le mois d'août pour réaliser les travaux d'assainissement prévus.

Un alternat est prévu pour sécuriser les piétons au niveau du pont. Le projet de passerelle est abandonné : trop cher.

La synchronisation des feux tricolores de la commune est étudiée pour gérer la vitesse des véhicules.

Pelosset :

L'acquisition foncière étant réalisée (M.Boin a cédé le terrain), le feu tricolore Pelosset / RD307 peut être installé.

Les travaux débuteront le 7 juillet. Quel soulagement pour les riverains (reconnaisants) !

Le virage devant la ferme de M. Perra sera aménagé pour faciliter la circulation.

La continuité du trottoir vers Cogny dépend d'une acquisition foncière, donc du budget ...

Les haies, comme ailleurs, doivent être entretenues par les propriétaires. En cas de non-respect, après avertissement par la police municipale, cela pourrait être réalisé par la commune, au frais du propriétaire.

Montcourant :

Les travaux se poursuivent et seront achevés vers le 7 juillet.

L'ouverture du chemin de la Brochetière vers l'échangeur sur la RD 307, devrait permettre une évacuation d'une partie du flot de véhicules vers La Tour de Salvagny et de mieux accepter la disparition du tourner à droite à l'intersection.

Les voies paraissent néanmoins très étroites, sachant que bus et poids lourds y circulent.

Attention à positionner en retrait le marquage au sol du feu situé chemin de la Beffe pour permettre aux poids lourds et bus d'y entrer.

Le parking Morel va oxygéner le stationnement à cet endroit délicat.

La végétation prévue, l'aménagement entrepris, les lignes enfouies, l'éclairage des 4 passages piétons et la voie verte vont rendre enfin ce carrefour plaisant. Merci à la municipalité.

Différents sons de cloche se font entendre sur l'éligibilité à la fibre sur notre secteur.
Cyril Biauxque pourrait-il se renseigner et nous informer plus précisément ?

Le réfrigérateur étant vide, il n'y a pas eu de pot pour conclure la réunion.

Correspondants participation citoyenne du secteur :

Patrick Francillon : francillon.patrick@wanadoo.fr tel : 06 84 05 90 34

André Belorgeot : tel : 04 78 48 08 74

Alain Vidal : alain.vidal261@orange.fr tel : 06 12 35 94 97